

## LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE MOUVEMENT OLYMPIQUE POLITIQUE ET STRATÉGIES DU CIO

L'histoire nous montre que la participation des femmes au sein du Mouvement olympique a augmenté lentement et progressivement depuis leur première apparition aux Jeux de la I<sup>ère</sup> Olympiade en 1900. Cette évolution s'est réalisée dans un contexte social, politique et culturel pas toujours favorable mais où les questions relatives aux droits de la femme ont commencé à être soulevées et ont conduit à des actions et à l'adoption de réglementations majeures qui reconnaissent et défendent les droits des femmes à tous les niveaux de la société. Des textes de référence tels que la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination envers les femmes, la Déclaration de Pékin et sa plateforme d'actions, la Charte européenne du sport et la Déclaration de Brighton, ont particulièrement contribué à une prise de conscience en la matière et à l'adoption de mesures à travers le monde.

Le Mouvement olympique et la communauté sportive dans son ensemble ont suivi cette évolution et ont progressivement entrepris diverses actions pour permettre une participation plus étendue des femmes dans le sport et, bien que dans une moindre mesure, dans ses structures administratives et dirigeantes. En tant que leader du Mouvement olympique, dont le premier objectif est de promouvoir l'Olympisme et de développer le sport à travers le monde, le Comité International Olympique a joué un rôle complémentaire, notamment dans ces 20 dernières années, initiant une tendance positive pour accroître la participation des femmes dans le sport.

par Katia Mascagni Stivachtis\*



Nous pouvons constater que la participation des femmes dans le Mouvement olympique a pris une tournure décisive depuis les années 70-80. En effet, à partir de cette date, nous avons été le témoin d'une plus grande prise de conscience de la contribution de la pratique sportive au bien-être en général et à celui des femmes en particulier. Clubs, organisations sportives féminines se sont multipliés et renforcés dans les pays développés et dans ceux qui sont en développement. Le CIO, les Comités Nationaux Olympiques (CNO), les Fédérations internationales et nationales ainsi que les organisations sportives les plus diverses ont commencé à

développer des programmes pour permettre à un nombre croissant de femmes de pratiquer les sports qu'elles souhaitent, mais aussi pour les former à des postes d'entraîneurs et de dirigeantes sportives.

Au niveau des Jeux Olympiques, le programme olympique a connu une évolution constante, ajoutant plusieurs sports dont des disciplines féminines. De ce fait, un nombre croissant d'athlètes féminines ont été accréditées aux Jeux et ont gagné une reconnaissance internationale.

Pour sa part, le CIO a abordé depuis quelques années la problématique de la femme dans le sport de plusieurs manières complémentaires. Sa politique vise trois objectifs principaux.

### Promouvoir le sport féminin aux Jeux Olympiques

Le programme olympique féminin aux Jeux Olympiques a été élargi en coopération avec les Fédérations Internationales de sports (FI) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). Cet élargissement a été renforcé par la décision du CIO

d'exiger de tous les sports qui souhaitent être inclus au programme olympique qu'ils prévoient obligatoirement des épreuves féminines. C'est à la suite de ces mesures que les femmes ont pu concourir dans 40% de l'ensemble des épreuves aux Jeux de la XXV<sup>e</sup> Olympiade, Jeux du Centenaire, d'Atlanta en 1996. Pour la première fois, les femmes représentaient environ 34% du total des athlètes participants.

Deux ans plus tard, les XVIII<sup>e</sup>s Jeux Olympiques d'hiver de Nagano en février 1998 détenaient le record de



Départ du 800m féminin à Amsterdam en 1928.



Le taekwondo féminin, sport olympique à Sydney.

participation féminine, avec 36,2 %. Alors que nous célébrerons le centenaire de la première participation des femmes aux Jeux Olympiques, le programme des Jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney en l'an 2000 comporte d'ores et déjà 4 nouveaux sports et 24 nouvelles épreuves pour les femmes. Elles prendront part à 25 sports et 132 épreuves (soit 44% de l'ensemble des épreuves, y compris les épreuves mixtes). Ainsi, elles participeront pour la première fois au même nombre de sports d'équipe que les hommes. Ces modifications du programme représentent un progrès important si l'on considère qu'il a également été convenu de réduire le nombre total des athlètes de 10 700 à 10 382.

Néanmoins, de nombreux et importants progrès restent à faire dans le domaine du sport féminin. Dans beaucoup de pays, les difficultés économiques, sans oublier les barrières sociales et les traditions culturelles, placent encore le sport et l'activité physique derrière d'autres priorités. D'où les initiatives du CIO à travers les pro-

grammes d'assistance de la Solidarité Olympique en faveur des CNO, programmes dont bénéficient un nombre croissant de femmes et qui permettent l'organisation de stages techniques, d'entraînement, de perfectionnement, de spécialisation ou de recyclage, destinés aux athlètes, aux entraîneurs et dirigeants, ainsi que l'acquisition de matériel sportif et l'organisation de compétitions locales. Dans le Mouvement olympique, ces programmes sont souvent un élément déterminant pour la préparation physique et technique des sportives,

### Les femmes dirigeantes dans le sport

Les objectifs du CIO ne portent cependant pas uniquement sur la pratique sportive. Le CIO est également très soucieux de l'engagement des femmes dans les structures décisionnelles des organisations sportives. Bien que des progrès aient été constatés au niveau de la participation des femmes à des activités physiques et aux Jeux Olympiques, le pourcentage de femmes dirigeantes et administratrices dans le Mouvement olympique, aussi bien au CIO que dans les FI ou dans les CNO, est encore très bas.

C'est dans ce cadre que le CIO a adopté une décision selon laquelle tous les CNO et les FI devront, d'ici la fin de l'an 2000, réserver au moins 10% des postes dans leurs structures décisionnelles à des femmes, pourcentage qui devra passer à au moins 20% avant la fin de l'an 2005. Certes, un tel objectif ne peut être atteint que progressivement et que des étapes successives doivent être arrêtées dans cette perspective. Cependant, près de 150 CNO (sur les 199 reconnus) ont déjà répondu favorablement à cette demande et ont nommé des femmes dans leurs structures décisionnelles. Près de 40% des FI ont aussi commencé à travailler dans ce sens. Mais il faut faire plus afin de s'assurer que

toutes les organisations sportives adoptent une politique cohérente, favorisant la mixité et offrant des possibilités concrètes aussi bien aux femmes qu'aux hommes d'exercer pleinement leurs responsabilités au sein de l'organisation, et non d'occuper un semblant de position. De son côté, le CIO a obtenu quelques résultats positifs dans ce domaine. Depuis 1981, date à laquelle les premières femmes ont été cooptées membres du CIO, sous l'impulsion du Président Samaranch, 14 femmes (dont une membre honoraire) ont rejoint le CIO, qui comprend actuellement 113 membres actifs. Parallèlement, les commissions et groupes de travail du CIO comptent davantage de femmes qu'auparavant leur permettant ainsi de participer directement à toutes les initiatives et politiques lancées par le CIO. De plus, pour la première fois dans l'histoire du Mouvement olympique, une femme, Anita DeFrantz, est devenue vice-présidente du CIO en 1997.

### Sensibiliser et promouvoir une participation accrue des femmes dans le sport

Le CIO a également entrepris une action plus générale dans le domaine de la sensibilisation, afin de susciter une prise de conscience sur la nécessité de soulever les questions relatives à la femme dans le sport d'y apporter des réponses pertinentes. Le Congrès Olympique du Centenaire, Congrès de l'Unité qui s'est tenu en 1994 à Paris, a notamment débattu du rôle de la femme dans le Mouvement olympique. A l'issue de ce Congrès, d'importantes recommandations ont été adoptées pour permettre un regain de participation des femmes à tous les niveaux du monde sportif et faire en sorte que, sur la base du principe de l'égalité des chances entre hommes et femmes, elles puissent jouer un rôle plus important dans le Mouvement olympique. Tous les membres de la famille olym-



piques ont été fortement encouragés à entreprendre des programmes de sensibilisation et d'assistance technique pour soutenir cette politique.

C'est aussi à l'issue de ce Congrès que la Charte Olympique a été amendée pour inclure une référence explicite à la nécessité d'oeuvrer en faveur de la promotion de la femme dans le sport. L'article 2, paragraphe 5, stipule que: «(...) le CIO veille, par tous les moyens appropriés, à la promotion des femmes dans le sport à tous les niveaux et dans toutes les structures et notamment dans les organes exécutifs des organisations sportives nationales et internationales en vue de l'application stricte du principe d'égalité des sexes».

Un groupe de travail «femme et sport» a été créé en décembre 1995 par le Président du CIO en vue de conseiller la commission exécutive du CIO sur les mesures qui doivent être prises dans ce domaine. Une section de la promotion de la femme dans le sport a également été créée au sein du département de la coopération internationale au CIO.

Le CIO se bat également pour une approche favorisant la mixité lors de toutes les grandes réunions auxquelles participe le Mouvement olympique, et par les médias, Internet et des débats publics. Une page sur la femme dans le Mouvement olympique a été créée sur le site Internet du CIO afin de fournir des informations en ligne. Des articles sur ce thème sont régulièrement publiés dans la 'Revue Olympique'.

Par ailleurs, à partir de cette année, le CIO décernera tous les ans six Trophées 'Femme et Sport' (un par continent, et un au niveau mondial) à une femme, un homme ou une institution en témoignage de reconnaissance pour sa contribution remarquable au développement, à l'encouragement et au renforcement de la participation des femmes et des jeunes filles dans le sport, sur le terrain, dans le milieu des entraîneurs, ainsi que dans les

structures administratives et décisionnelles du monde entier.

Le CIO a en outre établi depuis 1996 un programme de séminaires régionaux d'information destinés aux femmes dirigeantes, entraîneurs, officiels, et journalistes du mouvement sportif national et international. Par le biais de ces séminaires, le CIO cherche avant tout à atteindre quatre objectifs principaux:

- promouvoir une certaine prise de conscience au sein du Mouvement olympique, et en particulier au sein des CNO, quant aux diverses questions liées à la participation des femmes dans le sport, à tous les niveaux;
- fournir à ces femmes des informations actualisées sur ces questions à travers des documents adoptés au niveau régional et international (règles, règlements, conventions, décisions, etc.), et par le biais d'exposés d'intervenants, de travaux de recherche et d'échange d'expériences;
- permettre aux femmes associées au Mouvement olympique d'établir un réseau de soutien en rapport avec ces questions et les encourager à étendre ce réseau;
- encourager l'identification et/ou la mise en oeuvre d'un plan d'actions / de stratégies prioritaires par chaque CNO/pays afin de promouvoir davantage dans son pays la participation des femmes dans le sport.

A ce jour, des séminaires ont été organisés pour les femmes venues des CNO des cinq continents.

Le CIO organise également tous les quatre ans une Conférence mondiale sur la femme et le sport dans le but d'évaluer les progrès effectués en la matière, en particulier au sein du Mouvement olympique, et d'identifier les priorités nécessaires pour améliorer la situation. Lors de la première Conférence à Lausanne en 1996, les participants ont adopté une liste de recommandations visant à promouvoir le rôle de la femme dans le Mouvement

olympique et dans le monde du sport en général. La majeure partie de ces recommandations ont déjà été prises en considération dans le cadre de la politique du CIO pour la promotion de la femme.

La deuxième Conférence mondiale du CIO, organisée du 6 au 8 mars 2000 à Paris (France) offrira une occasion unique d'analyser les résultats accomplis en quatre ans et les défis qui se présenteront à l'avenir aux femmes dans le Mouvement olympique et dans le sport en général, à travers des approches sociologiques, historiques, culturelles, sanitaires et politiques.

### Conclusion

En cette année de célébrations du centenaire de la participation des femmes aux Jeux Olympiques, on peut dire que la promotion du rôle de la femme dans le sport est en bonne voie. Le processus mis en oeuvre et son développement sont certes inégaux, mais il est important qu'ils soient entrepris plus ou moins dans tous les pays. A la suite des recommandations formulées lors de la Conférence de Lausanne en 1996, des progrès concrets ont été néanmoins réalisés dans de nombreux domaines au sein du Mouvement olympique.

- une approche favorisant la mixité a été adoptée dans le cadre des politiques, procédures et programmes adoptés tant par le CIO que par plusieurs CNO et FI;
- des progrès ont été accomplis concernant l'objectif des 10% dans les CNO et les FI;
- de nombreux CNO ont créé des commissions 'femme et sport' au sein de leurs structures afin de suivre ces questions au niveau national;
- le programme des Jeux Olympiques est presque équitable;
- la Solidarité Olympique a apporté son aide à un plus grand nombre de femmes dans le domaine de l'entraînement technique à travers ses pro-



grammes habituels, et a également créé un programme spécial d'assistance aux CNO proposant des activités encourageant la participation féminine dans le mouvement sportif et la recherche à cet égard;

- les contrôles de féminité ont été suspendus (à partir de Sydney);

- et la coopération internationale sur ces questions au sein du Mouvement olympique et avec les autres partenaires que sont les organisations gouvernementales et non gouvernementales s'est accrue. Des liens de collaboration plus étroits et des projets communs entre les institutions chargées des questions féminines et les organisations sportives au niveau national et international ont été établis, profitant ainsi à tous.

Cependant, d'autres mesures sont urgentes et nécessaires pour que des chances égales soient enfin offertes aux femmes comme aux hommes. Il n'en reste pas moins que de nombreux obstacles restent à surmonter.

Nous devons renforcer notre travail conjoint avec les CNO et les FI afin de nous assurer que les femmes présentes dans le sport ne sont pas marginalisées mais au contraire totalement intégrées et reconnues dans les organisations sportives pour leurs capacités et leur contribution au développement du sport, aux côtés des hommes.

Nous devons également encourager davantage de jeunes filles et de jeunes femmes à pratiquer un sport et les aider au moyen de programmes appropriés au sein des CNO et des FI. N'oublions pas qu'au niveau politique, et en particulier dans les pays en développement, le développement de la participation de la femme dans le sport est encore entravé par des contraintes économiques et sociales.

Il est nécessaire de souligner que, bien que le mouvement sportif mondial et le Mouvement olympique travaillent pour la promotion du sport, les gouverne-

ments demeurent les principaux acteurs dans ce domaine. Il est donc fondamental que les institutions inter- et non gouvernementales chargées du sport et de l'activité physique renforcent leur coopération et encouragent une participation active, une présence et une reconnaissance des femmes dans le sport.

Il est encore plus crucial de se battre pour le maintien de l'éducation physique à tous les niveaux dans le cadre de l'instruction des enfants, aussi bien des filles que des garçons, car c'est la

gré le nombre croissant de performances, la couverture médiatique continue à être trop souvent insuffisante et inadaptée dans la presse écrite et l'audiovisuel, qui banalisent le sport féminin.

Nul doute qu'il reste encore beaucoup à faire pour développer la participation des femmes dans le sport. Nul doute aussi que toute tentative dans cette direction requiert la collaboration et les efforts de toutes les parties concernées: communauté sportive, organisations inter- et non gouvernementales, autori-



*Des futurs entraîneurs de tennis de table en stage à Khartoum (Soudan).*

base du développement ultérieur des activités sportives. De plus, les bienfaits physiques et psychologiques de la pratique régulière d'une activité sportive sont prouvés par de nombreuses recherches scientifiques et devraient donc être pris en compte pour l'élaboration d'une politique à long terme en matière de santé et d'éducation au niveau national et international.

Par ailleurs, nous devons travailler plus étroitement avec les médias car, mal-

tés politiques, pouvoirs économiques, chercheurs et médias. C'est sur cette voie commune que les mondes sportif et non sportif doivent s'engager à l'avenir afin que le XXI<sup>e</sup> siècle offre de nouvelles possibilités aux femmes et que chaque jeune fille et chaque femme puissent exercer pleinement leur droit à faire partie du monde du sport.

\*Chef, Section de la promotion de la femme du CIO.